



Téléphone : 01 42 00 48 49 - Mobile 07 69 06 04 28  
Courriel : dg@spiac-cgt.org - Site Web : www.spiac-cgt.org



Syndicat National des Techniciens et Travailleurs  
de la Production Cinématographique et de Télévision  
Tél. 01 42 55 82 66 - Courriel : sntpct@wanadoo.fr - Site : www.sntpct.fr

## Convention collective de la Production audiovisuelle COMMUNIQUÉ du SPIAC-CGT et du SNTPCT

Nos deux organisations SPIAC-CGT et SNTPCT, ainsi que le SNAJ-CFTC, ayant appelé à des actions de grève ces dernières semaines, constatent que ces actions ont contraint les quatre Syndicats de producteurs (USPA, SPECT, SPI, SATEV) à **rouvrir les négociations salariales**, ce qu'elles se refusaient catégoriquement à faire auparavant, qu'elles les ont contraint à poser sur la table **une proposition pour l'ensemble des techniciens** couverts par le champ de la Convention collective de la Production Audiovisuelle.

Nos organisations considèrent que **le rattrapage proposé est en l'état particulièrement insuffisant**, qu'il convient de le compléter en acceptant le principe d'un calendrier :

- **Une revalorisation de 12%** de l'ensemble des salaires au 1er janvier 2024.
- **Une revalorisation de 4%** de l'ensemble des salaires au 1er juillet 2024.
- **Une revalorisation de 4%** de l'ensemble des salaires au 1er janvier 2025.

À la suite d'un accord sur les rattrapages de salaires ci-dessus, nos organisations syndicales de salariés s'engagent à se réunir rapidement pour une révision de la convention collective, notamment les titres et définitions de fonctions, les majorations, les indemnités, les trajets, la durée du travail... dans le sens de l'intérêt général qui guide nos actions.

Paris, le 6 décembre 2023  
Le SPIAC-CGT et le SNTPCT